Vol. XXXVIII — Saint-Boniface, Manitoba 5 Mai 1909 — No. 26

ABONNEMENT
Canada .... $1.50 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (compris le port) .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés.

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous
JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, Ont

Les poesies de Lucien Rainier

(Du Nationaliste)

Entrons dans la nature splendide par la route fleurie de la première saison. La neige a fondu et les flaques d'eau s'évaporent au soleil rajeuni. Le ciel est d'un azur tout neuf et les oiseaux reviennent d'exil. Les bois ressuscitent et la lumière s'attarde aux fenêtres. C'est le printemps, que ne verront point ceux qui sont partis dans l'hiver pour l'éternel repos. Et sur toutes les gaîtés, sur toutes les espérances, comme un grand oiseau noir au ciel du souvenir, plane le regret des chers disparus. C'est le

CHAGRIN DU PRINTEMPS

Le jour plus longuement discute avec le soir
et change en bonne humeur sa rancune première.
Levons nos yeux lassés, levons les yeux pour voir
Le printemps qui descend dans la blonde lumière !

Car c'est l'adolescent choyé du paradis ;
le bel ambassadeur des heures plus heureuses !...
il vient nous dispenser des clartés chaleureuses
et nous dire des mots que nul n'a jamais dits.

Le Printemps porte un front léger sur un corps frêle ;
il a de minces bras et de longs cheveux blonds
et sa voix est chantante... il a des yeux profonds
dont la douceur évoque un ciel bleu d'aquarelle ;

et, comme s'il était une fillette, il a
l'imprécise candeur d'une allure un peu gauche :
devant nous, admirez le salut qu'il ébauche...
Nous l'aimerons de grand amour, pour tout cela !

Le Printemps, très longtemps, ne voulut rien entendre.
Oh ! la peur de rougir, dans le froid, son pied nu
et de givrer le blanc de sa robe lilas tendre !...
Mais notre appel était si fort qu'il est venu.

Et voici qu'une joie immense, sur le monde,
s'est répandue, à son approche. Tout un jour,
des enfants radieux et purs ont fait la ronde
et de fleurs couronnés, l'ont chanté tour-à-tour.

Déjà, le couchant d'or resplendit sur les pierres.
Mais les cœurs de bonheur était si palpitants,
que nul n'a remarqué le chagrin du Printemps :
car des pleurs ont perlé, dans ses grandes paupières.

Et son jeune visage est maintenant couvert
d'un ruisseau qui s'augmente et, plus rapide, coule .
c'est qu'il a vainement cherché, parmi la foule,
ceux que la mort brutale a gelés dans l'hiver.

Tant de sombres maisons gardent closes leurs portes,
où jadis l'accueillaient, joyeux et bras tendus,
des hommes, depuis lors, dans l'horreur descendus,
parmi les vers du sol et sous les feuilles mortes.

Et, rempli de leur deuil, l'ineffable Printemps,
consolateur des fils sans parents et des veuves,
se dérobe et s'en va, de ses doigts odorants,
bénir, pour les fleurir d'abord, les tombes neuves !...

Une Tombola

Nous ne voulons que signaler à nos lecteurs et à nos lectrices la tombola que des quêteuses aimables et charitables ont organisée au bénéfice de l'œuvre de la Cathédrale. Cette tombola, qui est sous la direction de madame A. L. Auger, sera comme le couronnement du concours qui s'est fait depuis quelques semaines entre mademoiselle Prendergast et mademoiselle P. Prud'homme.

Il y aura ouverture des salles tous les soirs, de lundi à jeudi inclusivement ; Mgr l'Archevêque a bien voulu accepter de présider la première soirée.

Billets d'entrée, dix cents. Toute personne qui achètera ce billet aura droit de participer au tirage d'un objet à la fin de la soirée. Il y aura programme de musique à chaque séance de la tombola.

Des petites indiscrétions nous permettent de dire à l'avance qu'on trouvera charmantes les soirées passées à cette fête de mai.

Le résultat du concours sera proclamé jeudi. Tout don pour les tirages sera accepté avec reconnaissance ; on pourra les déposer soit à l'Archevêché, soit à l'Academie.

"Tag Day"

Ce fut une chose intéressante que ce *tag day*; et très réconfortante aussi. Il fallait voir ces quêteuses en toilette, arrêtant les passants sur la rue, pénétrant dans les grands magasins, dans les banques, dans les clubs, dans les hotels, jusque dans les plus modestes boutiques. Les hommes, pris d'assaut, suivis avec persistance par de grands chapeaux, par des voyantes fourrures de printemps, n'ont guère cherché à fuir. Ils ont acheté avec entrain et avec abondance ces boutons rouges, ces cachets, ces rubans qui donnèrent vite à la rue les apparances d'un jour de fête, peut-être l'allure des boulevards de grandes villes les jours où l'on s'amuse à se lancer de mignons drapeaux et des confetti.

Cette fois-ci au moins, l'activite féminine a été bien avisée; l'entreprise audacieuse de samedi dernier, c'était de la part des femmes qui l'ont imaginée, un acte de sympathie envers d'autres femmes moins fortunées, moins heureuses, moins protégées,—des sœurs tout de même. Voilà du féminisme bien entendu! Ça vaut mieux, infiniment mieux que les réunions de suffragettes tenues récemment à Toronto et à Ottawa!

A Winnipeg les femmes ne parlent pas de voter; et cependant elles peuvent prélever en quelques heures, la jolie somme de $10,000.

Et le plus étonnant de ce phénomène, triomphe de la grâce et du sourire, c'est que le tour pourra être joué de nouveau chaque fois qu'on tendra la main pour une charité méritante.

75eme anniversaire

L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient d'adresser aux représentant, de l'élément canadien français des provinces sœurs et des Etats-Unis, la lettre suivante, dont il convient de louer sans réserve la fraternité et le patriotisme :

Montréal, 15 avril, 1909.

Monsieur,

L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal se prépare à célébrer, le 24 juin prochain, le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, ses directeurs désirent instamment réunir à Montréal—comme en 1874 et en 1884—tous les membres de la grande famille canadienne-française, et faire revivre les joies et les splendeurs de patriotique fraternité des jours d'antan.

Répondant à l'appel de la société-mère, les canadiens français accoururent alors de partout, heureux de retrouver chez nous des frères toujours aimants et toujours aimés, des traditions bien vivantes et comme un renouveau de patriotisme.

Ces réunions de jadis ont resserré les liens qui nous unissent comme les fils d'une même race ; elles ont réchauffé les sentiments d'affection mutuelle, elles ont fait revivre des souvenirs glorieux et encouragé tous les patriotes à marcher dans la voie du devoir et de l'honneur.

En 1884, l'Association Saint-Jean-Baptiste fêtait ses noces d'or. Elle marqua cette date en posant la première pierre d'un futur "Monument National", édifice splendide où se réuniraient désormais— comme sous leur propre toit— tous les enfants de la commune patrie canadienne-française.

C'est dans ce "Monument National" qu'elle aura la joie de vous souhaiter la bienvenue en juin prochain, si, comme nous l'espérons, vous voulez bien répondre à notre invitation. C'est sous le toit de cette véritable Maison de la Patrie que nous serons heureux de vous accueillir et de causer avec vous de nos glorieux souvenirs et de nos communes espérances.

Le programme officiel de nos

A suivre sur la 4e page



Mercredi, 5 Mai 1909

Corps de plume

Samedi dernier, premier mai, le drapeau flottait sur les édifices municipaux de Saint-Boniface: il y avait un an exactement que nous avions obtenu de la Législature notre charte de cité.

* * *

La campagne électorale que les libéraux de la province avaient commencée avec une certaine mise-en-scène, voilà cinq semaines, est passée à l'état léthargique. Ses assemblées ont diminué en nombre; encore cinq ou six autres semaines, et ce sera, pour le parti libéral, comme pour tout le monde, du reste, la reposante et nécessaire vacance de l'été.

Les élections n'auront pas lieu avant un an probablement.

* * *

Cependant ce n'est pas une raison pour s'endormir dans l'inactivité complète. Ainsi, la révision des listes électorales devient prochaine. Il est important que toutes les associations politiques voient à l'enrôlement des leurs. Des listes bien faites, honnêtes, sortira une députation compétente à faire les lois.

Nous sommes assez justes pour admettre que nos adversaires puissent très légitimement inscrire tous leur amis sur les listes; mais nous voudrions aussi que les nôtres fussent sur l'alerte pour quelque temps.

Nous n'avons jamais dissimulé notre adhésion au gouvernement Roblin; nous invitons donc les amis du gouvernement, dans les centres français, à se préoccuper sans relâche de la confection des listes électorales et de voir à ce que tout ayant droit conservateur soit dûment enrôlé.

Qu'on ne dise pas que les listes qui se feront cette année ne serviront pas aux élections générales.— Une élection partielle peut survenir à tout moment; et puis, la politique a des imprévus; ceux qui ont surveillé les listes électorales avec soin et intelligence sont toujours prêts à faire face aux événements.

* * *

La session fédérale se terminera à la fin de mai.—D'Ottawa, les nouvelles sont assez calmes. Aucune grande question n'est venue secouer l'opinion publique depuis le débat mémorable provoqué par monsieur Foster sur l'impérialisme.

* * *

Une chose ne saurait passer inaperçue aux populations de l'Ouest; c'est l'effort fait actuellement auprès du gouvernement fédéral par certains hommes d'affaires en renom, afin de hâter le creusement du canal de la Baie Georgienne. Des capitalistes de l'Est et de l'Ouest ont rencontré sir Wilfrid Laurier à ce sujet, il n'y a pas dix jours. Tout le pays est unanime à réclamer cette voie de transportation à travers le domaine national, et cela malgré le déboursé effrayant qu'il faudra faire. Il est à espérer que le gouvernement n'examinera pas ce projet avec la loupe des intérêts du parti libéral, avec des yeux bien libres, avec des yeux essentiellement et uniquement *canadiens*.

Voici comment un orateur, M. Ritchie, s'est exprimé devant le premier-ministre au sujet de l'entreprise.

"L'histoire prouve que les moyens de transport ont toujours été le plus puissant facteur de la grandeur des peuples. Le peuple du Canada, dit-il, doit comprendre que dans le projet de construction du canal de la Baie Georgienne existe la clef du grand problème de transport au Canada. Par le canal de la Baie Georgienne, on pourrait transporter des marchandise hors du Canada à des taux moins élevés que par les chemins de fer ou par d'autres routes moins directes. Le Canada n'a pas semblé comprendre avant aujourd'hui, toute l'étendue du projet de construction du canal de la Baie Georgienne.

Le Canada a aujourd'hui une voie de transport par eau qu'elle doit partager avec les Etats-Unis. Le besoin s'impose d'une route intérieure dans notre pays, et cette route est toute trouvée dans le canal projeté de la Baie Georgienne."

Un autre membre de la délégation a ajouté, quelques minutes après, ces paroles significatives:

"Les Américains comprennent toute l'importance du projet de construction du canal de la Baie Georgienne, et ils craignent fort sa réalisation. Comme résultat de cette appréhension, ils se sont empressés à voter la somme de $100.000.000 pour être employée aux moyens de transport par voie du lac Erié. Ils espéraient ainsi tuer le projet du canal de la Baie Georgienne.

Le *Temps* résume comme suit la réponse du chef du gouvernement aux hommes d'affaires qui lui faisaient de si pressantes demandes:

Sir Wilfrid Laurier dans sa réponse déclare qu'il est inutile pour lui d'exprimer une opinion sur le sujet, l'ayant nombre de fois fait connaître privément et publiquement. La seule chose qui fait défaut dans le moment c'est de l'argent. Le gouvernement a commencé de grandes entreprises, qu'il doit terminer avant de faire d'autres travaux. Il faut agir avec prudence. Le canal de la Baie Georgienne sera construit le plus vite possible, mais toutefois le gouvernement ne peut prendre aucun engagement définitif.

Espérons que la réponse plutôt fuyante de sir Wilfrid n'est pas un renvoi de la question à l'étude, comme l'on fait des projets dont on ne se soucie guère où dont la mise à exécution amène trop de difficultés.

Les populations de l'Ouest réclameront avant longtemps comme une chose *nécessaire* cette voie de navigation pour le transport de leur grain.

* * *

La session a été plus mouvementée que d'habitude, cette année, à Québec. L'opposition, qui ne comptait que sept membres avant l'appel au peuple de juin dernier, en compte maintenant quatorze. Et ces quatorze sont pour la plupart des hommes de talent; quelques-uns d'entre eux atteignent à l'éminence. Les deux hommes qui tiennent surtout le milieu de la scène sont monsieur Tellier, le député de Joliette, et monsieur Bourassa, le député de Saint-Hyacinthe.

M. Tellier est le chef attitré de la loyale opposition. C'est un orateur vigoureux et sagace, un lutteur intrépide et perspicace, un parlementaire à la fois pourvu de brio et d'expérience. L'opposition ne pouvait se donner un homme plus digne de diriger au nom d'un parti les débats d'une assemblée législative.

Et puis il y a le député de Saint-Hyacinthe, Henri Bourassa! Voilà un homme dont on prononce le nom, là-bas, avec l'accent de l'admiration ou de la haine profonde. Il n'y a guère de milieu entre les deux termes. Plus le temps avance, plus la figure de Bourassa se précise. L'homme a à peine ses quarante ans, et déjà il a surpassé en éloquence les plus grands maîtres de la tribune politique canadienne: Papineau, Chapleau, Mercier, Laurier; c'est encore un homme à cheveux noirs, et les foules le suivent comme un oracle. Son verbe est merveilleux. On lui accorde généralement la sincérité d'intention; on l'appelle parfois un théoricien, un rêveur, un jardinier d'utopies. Cependant ses adversaires ont adopté depuis un an plusieurs des réformes industrielles et agricoles qu'il a suggérées dans ses discours. A côté de M. M. Tellier et Bourassa, et s'affirmant comme de rudes jouteurs, se trouvent Armand Lavergne, le bouillant, le sémillant député de Montmagny, le docte monsieur Cousineau, M. Arthur Sauvé, un journaliste de valeur, M. Patenaude, un débater au verbe agressif— une pleiade de jeunes talents dont les débuts ont étonné les vieux parlementaires et la galerie. Du côté du gouvernement, c'est sir Lomer Gouin qui doit porter le plus lourd des attaques de la gauche. Doué de beaucoup d'érudition, surtout d'une grande clarté d'exposition, le premier-ministre libéral a tenu tête à ses antagonistes, avec une opiniâtreté dont s'est réjoui le parti libéral québecquois. Devant la supériorité manifeste de ses adversaires, le chef du gouvernement a soigné son langage, son débit, la charpente générale de ses discours. Et ses ministres ont fait, pour la plupart, comme leur chef. Il est donc résulté du renforcement de l'opposition à Québec une amélioration notable dans les débats. M. Parent, l'ancien premier ministre, un orateur déplorable, qui faisait autrefois la pluie et le beau temps dans cette Chambre, n'y pourrait aujourd'hui siéger décemment.

Des programmes politiques en discussion, nous n'avons pas voulu dire un mot. Notre but pour aujourd'hui est simplement de noter que les foules ont été reconquises aux débats parlementaires de Québec et que grâce à l'infusion d'un sang nouveau dans cette Chambre française, les galeries se remplissent chaque jour de spectateurs comme aux temps légendaires de Mercier et de Chapleau.

Le Canada Francais et les Canadiens-francais

(L'Univers)

Lors du désastreux *traité de Paris*, en 1763, nous avions laissé au Canada environ 65.000 Français; ils sont aujourd'hui 1.800.000. Il faut y joindre plus de 750.000 Canadiens-Français émigrés aux Etats-Unis, et conservant leur nationalité; ils ont fondé, dans les Etats limitrophes des agglomérations prospères; leur natalité supérieure, leur qualité de race, leur ténacité et leur esprit de clan en font des compétiteurs redoutables pour leurs voisins; aussi le vide se fait-il progressivement autour d'eux et les places laissées libres par les Anglo-Saxons, sont elles immédiatement occupées par de nouveaux arrivants du Canada français.

La grande émigration canadienne aux Etats-Unis ne date que de la fin de la guerre de la Sécession (1864) et, déjà, les Français sont assez forts dans le Maine pour avoir réussi à pénétrer jusque dans la législature de l'Etat; ils commandent la majorité dans le New-Hampshire et dans le Vermont: "Avant un siècle, me disait M. Blaine, secrétaire d'Etat à Washington en 1881, vos Canadiens français seront les maîtres dans nos anciens Etats puritains!" L'Etat de New-York est lui-même envahi: le comté de Clinton, au nord de l'Etat de New-York, sur une population total de 55.000 âmes, comptait, en 1892, 26.000 Canadiens-Français.

Malgré les résistances d'un élément hostile, les Canadiens-Français se sont également infiltrés dans les comtés d'Ontario limitrophes de la province de Québec et ils continuent à marcher vers l'Ouest. Les Etats du Michigan, du Dakota et du Montana, en contiennent un grand nombre. Ces mouvements, je le répète, ne s'opèrent pas par émigrants isolés, mais bien par groupes conservant religieusement cette admirable organisation de la paroisse canadienne qui a été et qui reste la sauvegarde de la nationalité des Canadiens-Français.

Ce que nous venons de dire des Canadiens s'applique, toute proportion de population gardée, aux Acadiens. Les Acadiens de l'Est envahissent aussi le Maine. Dans la vallée de la Madawaska, il y avait déjà en 1892, douze belles paroisses françaises comptant au-delà de 18.000 âmes.

Dans l'espace de trente ans (recensements de 1861-1891), les Acadiens-Français se sont accrus de 66%, et forment aujourd'hui plus de la moitié de la population catholique du *New Brunswick*.

L'émigration canadienne aux Etats-Unis était le mouvement naturel d'un peuple qui, à défaut de colonies, se contant à l'étroit dans ses limites, poussait peu à peu son avant-garde au-delà des frontières voisines. L'immense voie ferrée, le "Canadien Pacifique railway" qui est venue mettre en communication facile et rapide les océans Atlantique et Pacifique, a ouvert à l'activité canadienne de nouveaux et vastes horizons; elle en a profité.

Des terres fertiles, faciles à cultiver, qui, d'ici longtemps, n'exigeront aucun engrais, ont été distribuées gratuitement ou à bas prix à tous ceux qui ont voulu en profiter. Aujourd'hui les prix s'élèvent rapidement.

Entre toutes ces terres, celles de la province du Manitoba, qui représente à elle seule la superficie de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande, semble appelée à un brillant avenir. Les céréales ne sont pas les seules produits qu'on récolte dans ces régions; les légumes et les fruits des climats tempérés atteignent leur parfaite maturité, et même un développement remarquable. La prairie y est, en outre, très favorable à l'élevage; les beurres les fromages, sont déjà l'objet d'un commerce très important.

La vaste région qui s'étend de *Winnipeg* au Montagnes-Rocheuses et qui comprend ce qu'on appelle les *Territoires du Nord-Ouest* (Alberta, Saskatchewan et Assiniboia) constitue, avec le Manitoba un immense champ de colonisation dans lequel toutes les races européennes se trouvent aujourd'hui représentées. Sous l'action de la compagnie du "Pacifique railway", un flot d'immigrants de race anglo-saxonne vient prendre possession de ces territoires et mettre en échec la race latine; aussi les Canadiens-Français appellent-ils de tous leurs vœux une immigration française qui leur permette de lutter contre l'élément étranger, lequel menace de les noyer par le nombre et met en danger leur langue, leur foi et leurs lois. "Pourquoi,— écrivait dès 1876 M. de Molinari,— l'émigration agricole de la Normandie et de la Bretagne, qui a implanté au Canada une population saine et vigoureuse, ne reprendrait-elle pas un essor interrompu? La reprise de cette œuvre serait une éclatante réparation des abandons du XVIIIe siècle. Il n'y aurait plus lieu de rappeler le triste épisode du drapeau français repassant les mers et laissant derrière lui une population aux abois. La France, d'ailleurs, ne trouverait-elle pas dans cette émigration vers de nouveaux territoires du Canada un véritable soulagement à ses infortunes?"

VICE-AMIRAL DE CUVERVILLE,
SENATEUR DU FINISTERE.

La destruction du Patriotisme par le Socialisme

Les socialistes de Winnipeg ont tenté d'une démonstration publique au premier mai. Leur succès n'a pas été bien palpable. Et pourtant, on compte plusieurs milliers de socialistes au sein de nos populations ouvrières.

Ces apôtres d'idées subversives sur le capital et le travail ont pris leur doctrines et leurs tristes leçons d'économie politique dans les pays d'Europe.

A ceux qui seraient tentés de croire à la légitimité des aspirations du socialisme, nous soumettons les lignes suivantes, que nous trouvons dans la *Presse* du 28 avril.

"Nous disions, ces jours-ci que le principal but du Socialisme, c'est de détruire l'idée de la patrie. En voici une preuve accablante. C'est un ministre du Cabinet Clémenceau, Monsieur Aristide Briand qui parle. Plaidant pour un de ses copains, le citoyen Hervé, il prononça les paroles suivantes recueillis par Monsieur Tery:

Ce n'est pas en avocat que je me présente devant vous, Messieurs les jurés, c'est en militant socialiste et révolutionnaire. Je vous prie instamment de ne pas faire, entre mon camarade Hervé



et moi, la distinction que l'on fait d'ordinaire entre les hommes qui s'asseoient sur le banc des accusés et ceux qui se lèvent pour les défendre; dans le cas présent, le client et l'avocat, c'est le même homme. Toutes les idées de Gustave Hervé sont les miennes; c'estdire que je considérerais comme un honneur de m'asseoir à côté de lui sur ce banc. N'attendez donc pas de moi que je plaide en sa faveur les circonstances atténuantes; comme Hervé je suis très résolu à saisir toutes les occasions que le ministre de la guerre voudra bien nous offrir, d'exposer devant un auditoire aussi nombreux que celui-ci notre doctrine antimilitariste, comme Hervé, j'estime que nous ne devons pas nous en tenir à une vaine critique des armées permanentes, mais que, pour couper court au fléau du militarisme, nous devons nous attaquer *à la racine même du mal*, je veux dire *à ce que les bourgeois appellent la Patrie*".

Voilà pourquoi presque tous les socialistes sont des sans-patrie.

Feu M. Vezina Couture

M. Vézina Couture, l'hotelier et homme d'affaires bien connu à Saint Boniface, est mort dimanche midi, à sa résidence, après une maladie de quelques jours. Rien cependant ne faisait prévoir ce dénouement jusqu'à dimanche matin, alors que le mal s'aggrava tout à coup de façon très inquiétante. Les dernières phases de la maladie semblent avoir participé de l'apoplexie. M. Couture a eu cependant le temps de dire adieu à sa famille et de recevoir, en pleine connaissance, les derniers sacrements.

Ce décès a causé un profond regret parmi la famille et les nombreux amis du défunt. M. Couture avait en effet un cœur d'or et ceux qui l'approchèrent socialement ou en affaires, rendent témoignage de ses belles et invariables qualités.

M. Couture tenait avec succès, l'hôtel de Québec, en compagnie de son cousin M. Emmanuel Couture.

Il avait 34 ans, il laisse une épouse (née Beaubien) son père M. Pierre Couture; ses frères M. M. Pierre, Elzear, Flavien et Théodore Couture; ses sœurs, mesdames Bougard, Mde J. A. Marion, Mde S. J. Dussault et Mde. Maxime Rocan.

Ses funérailles,— de solennelles funérailles, ont eu lieu hier matin, à la cathédrale.

Les porteurs étaient M. M. J. B Côté, Isaïe Lavoie, Stanistas Jean, Jos. Thibault, Ulric Trudeau et Ant. Gingras.

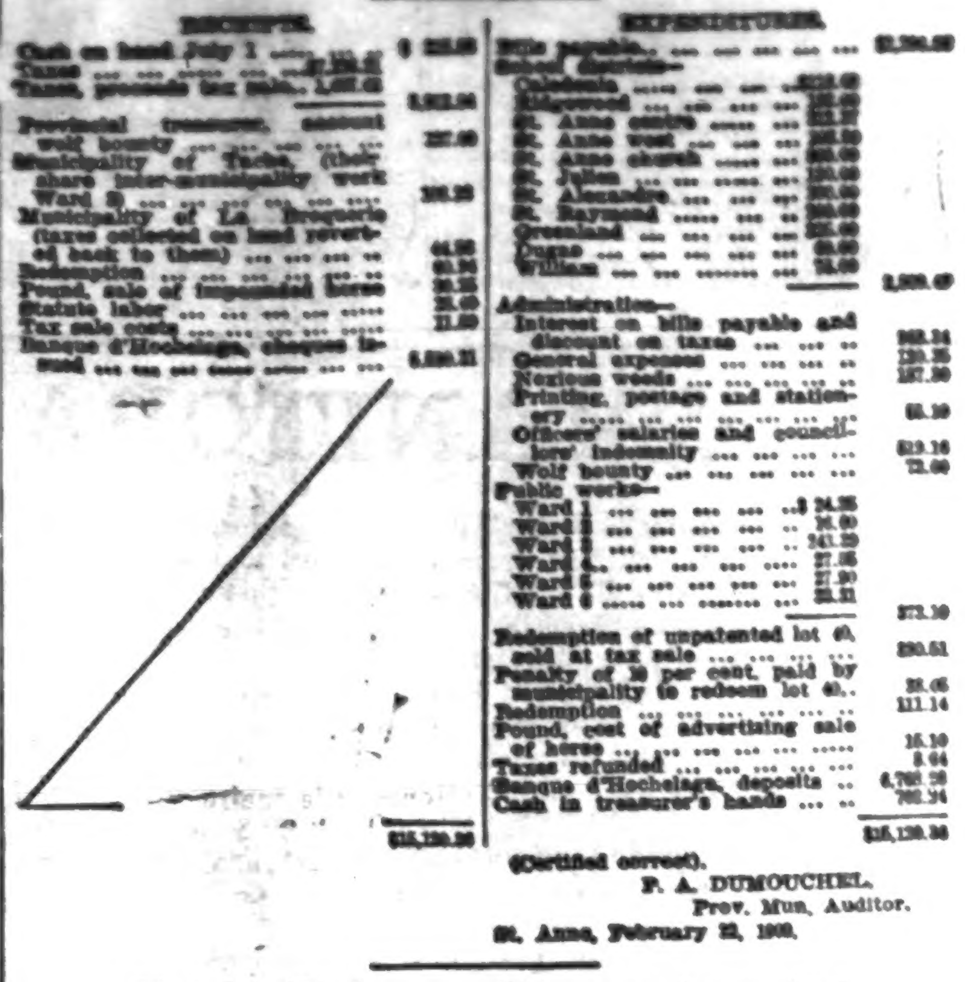
Nous offrons à madame Coutura et à la famille l'expression de nos vifs regrets dans leur deuil.

NAISSANCE

Madame Arthur Prendergast, de cette ville, le 28 dernier, une fille. Parrain et marraine: M. Emile Prendergast, Melle Joséphine Auger.



Municipality of St. Anne



Abstract Statement of Receipts and Expenditures from July 1st, 1908, to December 31st, 1908.

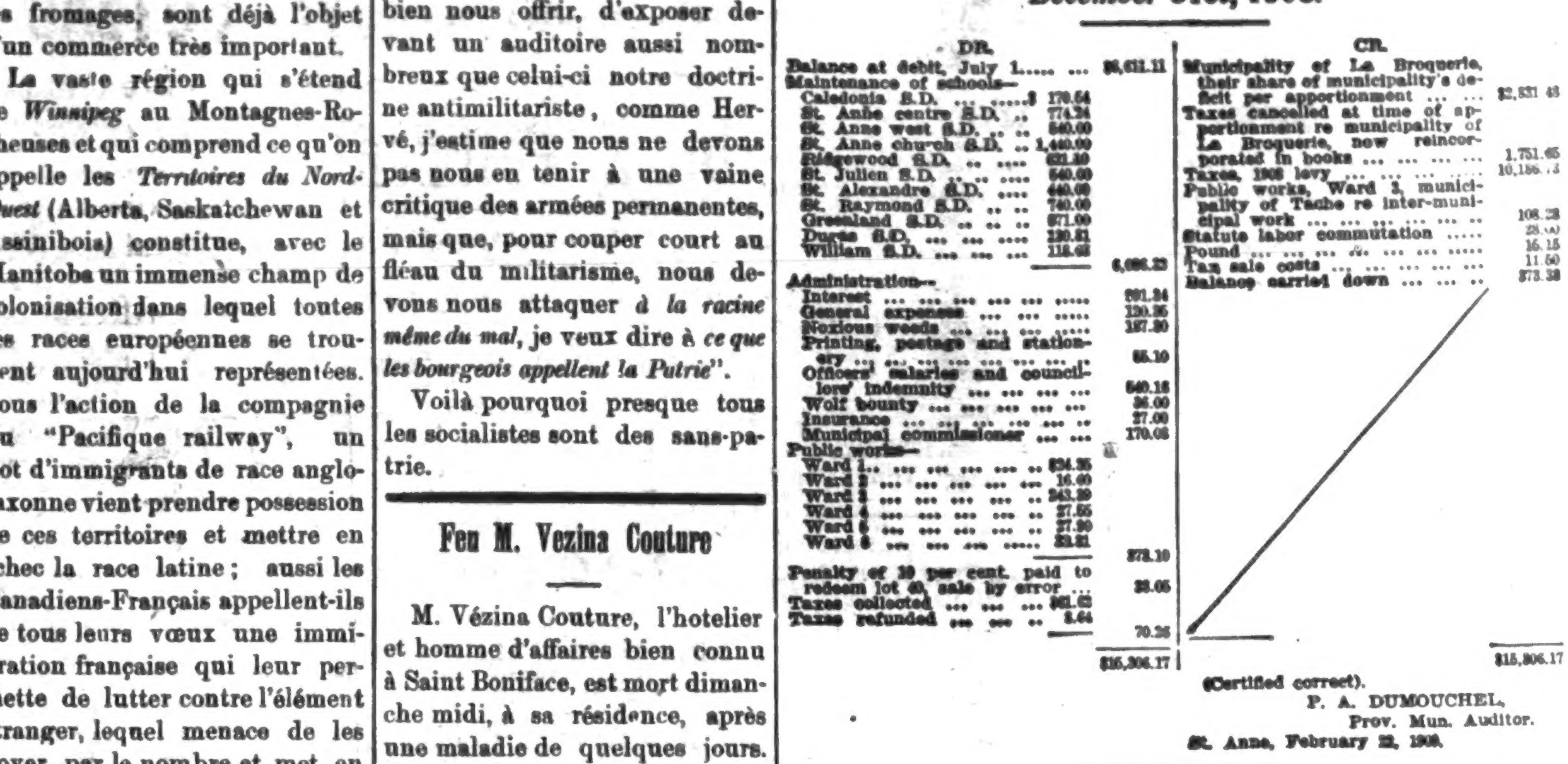
RECEIPTS.

Cash on hand July 1		$ [illegible]
Taxes	$[illegible]	
Taxes, proceeds tax sale	[illegible]	
		[illegible]
Provincial treasurer, account wolf bounty		[illegible]
Municipality of Tache, (their share inter-municipality work Ward 3)		[illegible]
Municipality of La Broquerie (taxes collected on land reverted back to them)		[illegible]
Redemption		[illegible]
Pound, sale of impounded horse		[illegible]
Statute labor		[illegible]
Tax sale costs		11.50
Banque d'Hochelaga, cheques issued		[illegible]
		$15,120.36

EXPENDITURES.

Bills payable		$[illegible]
School districts—		
Caledonia	[illegible]	
Ridgewood	[illegible]	
St. Anne centre	[illegible]	
St. Anne west	[illegible]	
St. Anne church	[illegible]	
St. Julien	[illegible]	
St. Alexandre	[illegible]	
St. Raymond	[illegible]	
Greenland	[illegible]	
Dugas	[illegible]	
William	[illegible]	
		[illegible]
Administration—		
Interest on bills payable and discount on taxes		[illegible]
General expenses		120.35
Noxious weeds		187.30
Printing, postage and stationery		65.10
Officers' salaries and councillors' indemnity		[illegible]
Wolf bounty		72.00
Public works—		
Ward 1	$ 24.35	
Ward 2	16.60	
Ward 3	[illegible]	
Ward 4	27.55	
Ward 5	27.90	
Ward 6	[illegible]	
		373.10
Redemption of unpatented lot 40, sold at tax sale		[illegible]
Penalty of 10 per cent. paid by municipality to redeem lot 40		[illegible]
Redemption		111.14
Pound, cost of advertising sale of horse		16.10
Taxes refunded		8.64
Banque d'Hochelaga, deposits		[illegible]
Cash in treasurer's hands		[illegible]
		$15,120.36

(Certified correct).
P. A. DUMOUCHEL,
Prov. Mun. Auditor.
St. Anne, February 22, 1909.



Abstract Statement of Revenue Account at December 31st, 1908.

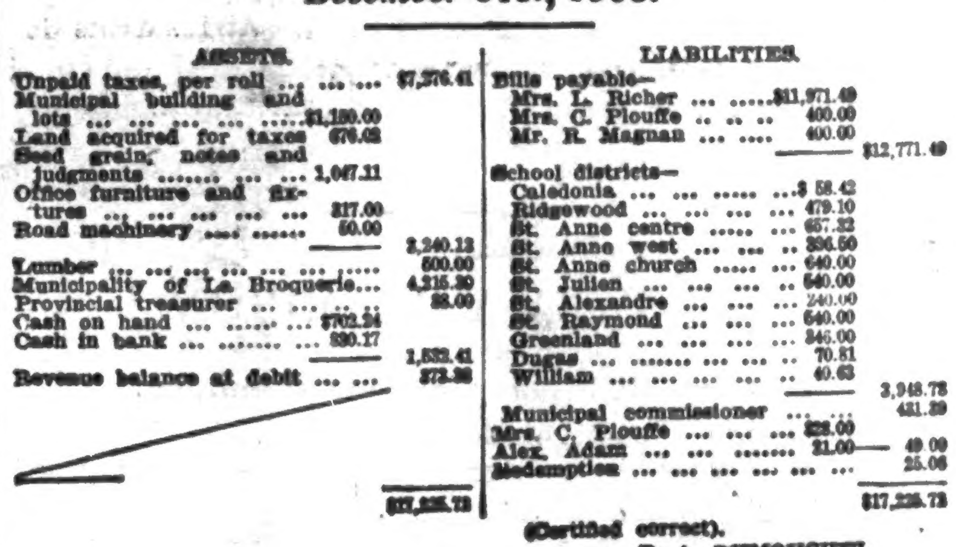
DR.

Balance at debit, July 1		$6,611.11
Maintenance of schools—		
Caledonia S.D.	$ 170.64	
St. Anne centre S.D.	774.24	
St. Anne west S.D.	540.00	
St. Anne church S.D.	1,440.00	
Ridgewood S.D.	621.10	
St. Julien S.D.	540.00	
St. Alexandre S.D.	440.00	
St. Raymond S.D.	740.00	
Greenland S.D.	871.00	
Dugas S.D.	230.81	
William S.D.	118.68	
		6,096.23
Administration—		
Interest		701.34
General expenses		120.35
Noxious weeds		187.30
Printing, postage and stationery		65.10
Officers' salaries and councillors' indemnity		840.16
Wolf bounty		36.00
Insurance		27.00
Municipal commissioner		170.08
Public works—		
Ward 1	$24.35	
Ward 2	16.60	
Ward 3	243.39	
Ward 4	27.55	
Ward 5	27.90	
Ward 6	33.31	
		373.10
Penalty of 10 per cent. paid to redeem lot 40, sale by error		23.05
Taxes collected	$61.62	
Taxes refunded	8.64	
		70.26
		$15,306.17

CR.

Municipality of La Broquerie, their share of municipality's deficit per apportionment	$2,831.48
Taxes cancelled at time of apportionment re municipality of La Broquerie, now reincorporated in books	1,751.65
Taxes, 1908 levy	10,186.[illegible]
Public works, Ward 3, municipality of Tache re inter-municipal work	108.28
Statute labor commutation	[illegible]
Pound	16.15
Tax sale costs	11.50
Balance carried down	373.38
	$15,306.17

(Certified correct).
P. A. DUMOUCHEL,
Prov. Mun. Auditor.
St. Anne, February 22, 1909.



Financial Statement for the Six Months Ending December 31st, 1908.

ASSETS.

Unpaid taxes, per roll		$7,376.41
Municipal building and lots	$1,150.00	
Land acquired for taxes	676.02	
Seed grain, notes and judgments	1,047.11	
Office furniture and fixtures	317.00	
Road machinery	50.00	
		3,240.13
Lumber		500.00
Municipality of La Broquerie		4,316.30
Provincial treasurer		38.00
Cash on hand	$702.24	
Cash in bank	830.17	
		1,532.41
Revenue balance at debit		373.38
		$17,225.73

LIABILITIES.

Bills payable—		
Mrs. L. Richer	$11,971.49	
Mrs. C. Plouffe	400.00	
Mr. R. Magnan	400.00	
		$12,771.49
School districts—		
Caledonia	$ 58.42	
Ridgewood	479.10	
St. Anne centre	657.32	
St. Anne west	336.50	
St. Anne church	640.00	
St. Julien	640.00	
St. Alexandre	240.00	
St. Raymond	640.00	
Greenland	346.00	
Dugas	70.81	
William	40.63	
		3,948.78
Municipal commissioner		431.39
Mrs. C. Plouffe	$28.00	
Alex. Adam	21.00	49.00
Redemption		25.06
		$17,225.73

(Certified correct).
P. A. DUMOUCHEL,
Prov. Mun. Auditor.
St. Anne, February 22, 1909.



Avis aux Charpentiers

L'Union des Charpentiers de St-Boniface annonce à tous les charpentiers qu'à partir de cette date jusqu'au 30 mai les taux d'admission seront de $1.00.

Assemblée tous les jeudis soir à 7½ heures à la salle St-Boniface.

St-Boniface, 4 mai 1909.

Chez Nous ET Autour de Nous

—On demande immédiatement une servante S'adresser à M. J. A. Bonin, Banque Northern.

—Procurez-vous des Coupons pour le tirage des Primes au Bureau de Tabac de J. B. Leclerc 15 Ave. Provencher.

—On demande immédiatement une servante. S'adresser a Madame C. C. Bernier, No. 25 rue D'Eschambault.

—M. Albert Laurendeau vient d'être nommé inspecteur des mauvaises herbes de la Cité de Saint-Boniface, pour l'année 1909.

—Madame Piat, 191 rue Notre Dame, demande à faire chez elle travaux de couture, neuf et raccomodage pour dames et enfants (prix modérés.)

—M. Bender ingénieur bien connu autrefois dans l'Ouest, revient s'établir parmi nous; une partie de sa famille est arrivée à Winnipeg depuis quelques jours.

—Mgr l'Archevêque, qui a passé quelque temps à l'hopital Saint-Boniface est revenu à l'Archevêché. La santé de Sa Grandeur s'est améliorée, par ce repos de quelques jours.

—Melle Virginie Marion, informe le public qu'elle est maintenant déménagée au No 42 Avenue Provencher, elle nettoira les habits et les repassera; aussi elle s'occupera du blanchissage et du repassage.

—500 chapeaux échantillons, en paille pour dames, jeunes filles et enfants sont en vente à la MAISON BLANCHE. Ce sont des chapeaux pour cette saison et ils seront vendus aux prix du gros. Mesdames allez voir cette magnifique occasion.

—1ère Communion: Nous venons de recevoir nos importations d'articles pour 1ère communion; tels que Brassards, insignes, couronnes, livres chapelets, images etc. enfin un grand choix à très bas prix. Librairies Keroack, St-Boniface et Winnipeg, Tel. 8140

—Les offices du mois de Marie sont commencés depuis samedi soir à la Cathédrale. La décoration de la Madone est très belle; c'est un monticule de fleurs et de lumières, placé immédiatement à côté de la sainte table, à droite du maître-autel. La musique, très bonne et bien caractéristique du mois de mai, est faite cette semaine par les élèves du couvent de Saint-Boniface. Le sermon d'inauguration des exercices, a été donné par Mgr Dugas.

—L'Article du jour—Aux personnes économes la MAISON BLANCHE donne des chances. Elle vient de mettre en rabais pour 10 jours seulement sur tous les articles de 1ère COMMUNION. Ces articles sont de 1ère qualité et propres à tous les gouts. Voyez les vitrines.

—Il y avait dimanche dernier une jolie fête chez M David Dussault; il y avait, en ce jour 25 ans que M. Dussault était à l'emploi de la boulangerie Gosselin, de cette ville. M. Gosselin voulant témoigner sa bonne appréciation des longs services de M Dussault s'est rendu chez son vieil employé pour lui rappeler cet anniversaire et lui offrir des cadeaux. Parmi les personnes présentes: M. et madame P. Gosselin, Son Honneur le maire Bleau, M. le Docteur Lambert, M. et madame Proulx, M. et madame Philippe Gosselin, M. J. Forcier, contre-maitre chez M. Gosselin; puis la famille Dussault. Une adresse a été lue à M. Dussault par M. Phil. Gosselin. Au nombre des cadeaux mentionnons: M. Pierre Gosselin, une bourse; Mde Proulx, boite à gants; M. Phil. Gosselin, une pipe. Nous nous unissons à ces amis pour féliciter M. Dussault et pour exprimer l'espoir que le magnifique printemps de la maladie qui l'a fatigué durant la dernière partie de l'hiver.

Le terrain des vidanges de Winnipeg

Nous ne saurions trop approuver la décision du Conseil de ville de Saint-Boniface d'interdire aux municipalités environnantes, même Winnipeg, de déposer ici leurs débris et vidanges. La propriété McCutcheon, à la Seine, a été depuis un certain temps le réceptacle des débris de Winnipeg.

Des procédures seront prises contre les transgresseurs. La ville de Winnipeg prétend cependant avoir certains droits de par sa charte.

Les événements diront ce qu'il en est.

Cité de St. Boniface

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues jusqu'à 5 heures de l'après-midi, le 10 mai courant au bureau du Secrétaire-Trésorier, pour la construction d'un pavage en blocs de cèdre sur la rue Archibald, de la rue Plinguet à la ligne du lot 318. Les plans et spécifications peuvent être obtenus au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

St Boniface, 3 mai 1909.

J. B. COTE.
Sec.-Trés.

Registration of Electors

ELECTORAL DIVISION OF SAINT-BONIFACE

Notice is hereby given that, pursuant to the provisions of "The Manitoba Election Act," it has been determined to add to and revise the List of Electors of the several Electoral Divisions in the Province. The dates on and places at which applications for registration, for striking names off the List of Electors, and for the correction of errors, will be received are as follows:

On Monday, Tuesday and Wednesday, May 17, 18 and 19, in the City Hall, St. Boniface;

On Thursday, Friday and Saturday, May 20, 21 and 22, in the Fire Hall, Norwood;

On Tuesday, May 25, at the residence of Pierre Dumas, St. Vital West;

On Wednesday, May 26, in the office of G. T. Landry, St. Norbert;

On Thursday, May 27, at the residence of Levi Courchene, St. Agathe West;

On Friday, May 28, at the residence of Azarie Gauthier St. Agathe West;

On Saturday, May 29, at the residence of Pierre Beaudoin, St. Agathe East;

On Monday, May 31, at the residence of Eusebe Bouvier, St. Adolphe East;

On Tuesday, June 1 at the residence of Urgel Ritchot, St. Norbert East;

On Wednesday, June 2 at the residence of Pierre Larocque, St. Vital East.

Henri Casson, of St. Boniface, has been appointed Registration Clerk and will attend and sit at the places and on the dates named above between the hours of 9 o'clock a. m. and 12 noon, and 1 o'clock and 6 o'clock p. m., unless other hours are stated in the above paragraphs.

Only such persons whose names are not on the last revised List of Electors, but possess the qualifications to be registered as electors under the provisions of "The Manitoba Election Act," need attend the registration sittings or Court of Revision for the purpose of being so registered. Electors can make application for registration at any of the places mentioned above.

A Court of Revision will be held in the City Hall, St. Boniface, on Friday, June 18 1909, commencing at the hour of 11 o'clock a. m. and closing at 6 o'clock p. m., to consider all applications filed with the Registration Clerk, and also the application of other persons to have their names added to the List of Electors.

Dated at the office of the Provincial Secretary this first day of May, A. D. 1909.

J. H. HOWDEN,
Provincial Secretary.

Registration of Electors

ELECTORAL DIVISION OF LA VERANDRYE

Notice is hereby given that, pursuant to the provisions of "The Manitoba Election Act," it has been determined to add to and revise the List of Electors of the several Electoral Divisions in the Province. The dates on and places at which applications for registration, for striking names off the List of Electors, and for the correction of errors, will be received are as follows:

On Monday May 17, at the house of Alfred D'Auteuil, on section 4-9-4 east, Iles des Chênes;

On Tuesday, May 18, at the house of Ernest Gauthier, on lot 14, Lorette;

On Wednesday, May 19, at the house of Henry Bolton, on section 35-9-4 east, Prairie Grove;

On Thursday, May 20, at the house of Seraphin Mireault, lot 9, Dufresne.

On Friday, May 21, at the house of Thomas F. Morris, on section 13-9-6 east, Ross wood;

On Saturday, May 22, at the house of John Betile on section 18-9-7 east;

On Tuesday, May 25, at the house of Eugène Dubuc, on lot 57 Ste Anne;

On Wednesday, May 26 at the house of Horaldas Granger, on section 1-7-7 east;

On Thursday, May 27 at the house of Alexander Adams, on section 9-9-7 east;

On Friday May 28, at the house of Joseph Gaboury, on section 19-9-7 E

On Saturday, May 29 at the house of John Harrison, on section 12-7-4 east,

On Monday, May 31 at the house of Emile Mercier, on section 9-8-8 east.

Theo. Poirier, of Lorette, has been appointed Registration Clerk and will attend and sit at the places and on the dates named above between the hours of 9 o'clock a. m. and 12 o'clock noon, and 1 o'clock and 6 o'clock p. m., unless other hours are stated in the above paragraphs.

Only such persons whose names are not on the last revised List of Electors, but possess the qualifications to be registered as electors under the provisions of "The Manitoba Election Act," need attend the registration sittings or Court of Revision for the purpose of being so registered. Electors can make application for registration at any of the places mentioned above.

A Court of Revision will be held in the County Court Chamber, Ste Anne, on Friday, June 25 1909, commencing at the hour of 11 o'clock a. m. and closing at 6 o'clock p. m., to consider all applications filed with the Registration Clerk, and also the applications of other persons to have their names added to the List of Electors.

Dated at the office of the Provincial Secretary this first day of May, A. D. 1909.

J. H. HOWDEN,
Provincial Secretary.

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

26

(Suite.)

Cela ne regarde pas Guy qu'on la critique ou non. Ah! que je voudrais donc qu'elle se mariât avec un officier ou n'importe quel épouseur qui l'emporterait très loin! Et...

Probablement, la patience de Madeleine était à bout, car elle m'a interrompue et, d'un ton fâché m'a déclaré :

—Tu ne sais ce que tu dis ce soir, Ariette. Dors, vite; cela te vaudra mieux... Bonsoir!

Elle a effleuré mes cheveux de ses lèvres. Je lui ai rendu son baiser sans un mot. Elle est rentrée très digne dans sa chambre. Moi je me suis vite couchée; ma bougie éteinte, j'ai pleuré toutes mes larmes le nez sur mon oreiller.

22 janvier.

Il y avait beaucoup de monde, beaucoup de monde dans le salon. C'était le jour de ma tante. Bien entendu, Jeanne d'Estève était là. Comme à l'ordinaire elle me questionnait avec ce sourire qui me donne envie de lui dire que je ne suis pas un jouet pour elle, voulant savoir si j'étais encore allée au bal, si j'y avais dansé avec Guy. Toujours elle me parle de lui et alors ses yeux prennent une expression moqueuse que je déteste...

Justement, il est arrivé pendant qu'elle était encore là, au moment même où Madeleine, s'apprêtant à servir le thé, m'appelait pour l'aider. J'ai fait semblant de ne pas entendre. Guy approchait du coin des jeunes filles, après avoir fait ses politesses aux personnes respectables de la société. Il regardait Jeanne, qui lui souriait en lui tendant la main. J'ai deviné qu'il allait s'assoir près d'elle. Je me suis sentie toute petite, tout impuissante pour l'en empêcher... et, afin de ne plus les voir j'ai écouté les appels de Madeleine... J'ai servi tout ce qu'elle a voulu; j'ai erré dans le salon, là où elle m'a envoyée; je me suis comportée, autant qu'elle pouvait le souhaiter, en jeune personne bien élevée. Un instant, je me suis trouvée près d'eux, qui causaient si bien qu'ils ne me voyaient pas... Elle lui disait :

—Il me semble que vous délaissez un peu votre poupée aujourd'hui?

Il a répété :

—Ma poupée?

—Mais oui, votre poupée bretonne... Et elle va vous en vouloir, le diable sait comme!... A moi encore plus... Oh! je comprends qu'elle vous amuse. Elle est bien drôle!... Il y a des jouets pour les petits enfants, mais il y en a aussi pour les grands. Et les hommes, n'est-ce pas? sont plus ou moins, de grands enfants... C'est une vérité reconnue de longue date!

Guy était-il mécontent ou non de ce qu'elle disait? Un pli s'est marqué entre ses deux sourcils, et sa voix était singulière quand il a répondu :

—Alors vous jugez que ma cousine Ariette, car c'est, j'imagine, d'elle que vous parlez, est une poupée pour moi?

—Que sait-on, après tout? En tout cas il faut reconnaître que vous avez bien soin de ne pas l'abîmer, de lui conserver toute sa fraîcheur morale. Il paraît que vous veillez sur elle ainsi que le ferait un bon père de famille, que vous la promenez, lui avez appris à danser, que vous lui choisissez ses lectures et vous insurgez quand la pauvrette veut glisser, dans un roman, le bout de son petit nez de Bretonne en rupture de Bretagne...

—Mais je le crois certes, puisque j'ai charge d'âme. Comme vous êtes bien renseignée! Peut on savoir par qui?

—Par la chronique, tout bonnement! Avez-vous donc oublié le dicton: "Bavard comme une chronique"?

Tout en disant cela elle le regardait de son regard coulé entre les cils. Elle parlait d'un ton un peu moqueur, mais aussi elle souriait, et la moquerie avait l'air de s'en aller se perdre dans son sourire, un sourire qui relevait les lèvres au-dessus des dents, très joliment. Et il me semblait que ces petites dents me mordillaient le cœur, me donnant envie de pleurer. Alors, pour ne plus les voir, je me suis détournée. Je me suis glissée à l'autre bout du salon, derrière les palmiers, fermant les yeux afin d'être sûre de ne pas les regarder.

Mais c'était plus fort que moi, je ne pouvais me décider à ne plus m'inquiéter d'eux... Père, ils causaient encore! Derrière elle, il y avait une haute lampe allumée, et la lumière flottait autour de ses cheveux, de façon à en faire un brouillard d'or!... Vraiment, en cette minute, je crois que j'aurais tout donné pour avoir son éclat, sa grâce, son aisance, et aussi sa taille de statue, son teint couleur d'ivoire rosé, ces yeux qui disent tant de choses que je ne comprends pas, mais que Guy et tous les hommes comprennent, qui les retient près d'elle; pour être surtout capable de causer comme elle, avec cet esprit qui arrêtait Guy à ses côtés!

Je ne sais s'il y avait beaucoup de temps que je les observais ainsi, quand j'ai entendu la voix de Madeleine :

—Ariette, où es-tu donc cachée? Ah! te voilà! Comme tu es pâle! Qu'est-ce que tu as?

Instantanément je suis devenue pourpre, et j'ai dit très vite :

—Mais non, je ne suis pas pâle...

—Maintenant, non... tu ressembles à un coquelicot. Mais tu n'étais pas ainsi il y a une seconde... Qu'avais-tu?

—Rien, mais rien!... Je m'amuse... j'écoute je regarde.

Madeleine n'a pas insisté. Elle n'est pas curieuse comme moi, et elle a continué tout simplement :

—Maman te fait demander de chanter quelque chose, parce que Mme Harvet a beaucoup entendu parler de toi et voudrait t'écouter.

Chanter! J'avais bien autre chose en tête! J'allais répondre à Madeleine, en rejetant bien loin sa proposition : je me suis arrêtée. Si je chantais, je les empêcherais de causer, elle et lui. Tout de suite j'ai consenti. Je me suis assise au piano, et j'ai commencé une ballade que Guy me demande toujours, celle de la Délaissée...

Une chose très étrange m'est arrivée alors. Les paroles que je disais, il me semblait tout à coup que ce n'était plus la Délaissée qui les disait mais moi qui les criais en désespérée; que c'était moi qui étais toute seule, abandonnée, moi qui ne pouvais pas supporter cette solitude, qui étais triste à en mourir, qui avais des sanglots plein la gorge...

Quand je me suis tue, il y a eu une seconde de silence profond, puis un grand bruit s'est élevé. Tous applaudissaient, je crois bien, et ils m'ont ainsi réveillée de mon mauvais rêve. Mes yeux ont été vite vers Guy et Jeanne. Enfin, ils ne causaient plus! Guy, adossé au mur, me regardait, moi, sa poupée!

Mais elle a tourné la tête vers lui, et, comme je n'étais pas bien loin, je l'ai entendue dire avec son petit rire :

—Elle est étonnante, c'est vrai!... Je comprends qu'elle vous intéresse. Quelle drôle de fillette! Elle a l'air de sentir comme une femme!

Cette fois, je n'ai pu distinguer la réponse de Guy, mais quelques minutes plus tard, comme elle lui disait adieu, elle a ajouté :

—A demain, n'est-ce pas? nous patinons.

Et il a répondu en s'inclinant :

—Mais, oui, avec un très grand plaisir.

Elle était partie, enfin! Mais pourquoi m'avait-elle laissé cette idée que, demain, ils se retrouveraient, qu'ils causeraient comme aujourd'hui, et qu'après demain, toujours, ce serait la même chose! Et je ne pouvais rien, moi, toute faible, pour empêcher cela? Je l'amuse seulement, Guy! Elle l'a dit; je suis sa poupée, c'est-à-dire une petite chose qui n'aime ni ne pense, sans cœur, sans esprit, sans âme, sans rien, qu'on laisse ou qu'on prend selon son bon plaisir...

J'aurais voulu crier à Guy: "Ne m'abandonnez pas tout à fait pour elle!" Et pourtant, jamais ma bouche n'aurait pu prononcer de telles paroles. J'avais, tout ensemble, peur et envie qu'il lût en moi comme il le fait si vite, et pour retarder ce moment, je causais avec tout le monde, le fuyant, lui...

Il allait partir. J'avais rencontré plus d'une fois ses yeux qui m'interrogeaient. J'ai entendu sa voix me demander un peu bas :

—Qu'avez vous donc, Ariette?

Alors, je ne sais quel mauvais démon m'a poussée. Sans le regarder, j'ai répondu avec un rire que j'entends encore :

—Mais, rien! que voulez-vous que j'aie?

Et je me suis sauvée dans ma chambre. J'ai caché ma tête dans mon mouchoir et j'ai pleuré, pleuré, pleuré...

Même soir, 11 heures.

Probablement, j'avais les yeux encore abîmés par mes larmes, à l'heure du dîner, car ma tante s'est étonnée de ma triste mine. Bien entendu, je lui ai dit tout bonnement que j'avais mal à la tête. Et c'était vrai père, je vous assure. Mais mon cœur me faisait bien plus mal que ma tête. Quand nous sommes remontées dans nos chambres, Madeleine et moi, je me suis assise au pied de mon lit, l'esprit tout plein de pensées désolantes...

(A suivre)

—"Tirage des 12 Primes le 15 mai à 8.30 h. P. M. Au Bureau de Tabac de J. B. Leclerc 15 Ave. Provencher.

75eme Anniversaire

Suite de la 1ère page

fêtes, cette année, comprend la pose de la première pierre d'un monument à l'un de nos plus illustres compatriotes: Sir Louis-Hippolyte Lafontaine. Il y aura aussi un congrès national, où, d'après un ordre connu d'avance, des questions sérieuses et vitales pour notre race seront discutées. Enfin, autant que possible, nous voulons une manifestation brillante et des réjouissances de bon aloi.

Tout spécialement, nos "sociétés nationales" seront appelées, dans la personne de leurs représentants, à délibérer sur un projet d'organisation de toutes les associations de langue française et de foi catholique en une société générale sous forme fédérative, chaque association cependant devant conserver son caractère particulier et son autonomie.

La discussion d'un tel projet ne peut manquer d'être intéressante et fertile en heureux résultats. Plus notre population augmente, plus elle doit travailler à jouer un rôle digne de ses ancêtres, plus elle doit s'efforcer de se créer pour l'avenir une place avantageuse et honorable.

D'autre part, plus les nationalités au milieu desquelles nous vivons se montrent énergiques et entreprenantes, plus nous devons affirmer avec fierté notre propre vitalité nationale. Sous la sauvegarde des libres institutions qui nous régissent, et dans le respect le plus sincère et le plus vrai des pouvoirs constitués, soit dans l'ordre religieux soit dans l'ordre civil, il appartient à nos sociétés de foi catholique et de langue française réunies en congrès de prendre les initiatives et de choisir les moyens d'inspirer et de guider nos co-nationaux dans la poursuite éclairée et persévérante de l'idéal français et catholique.

L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal a fait appel à toutes les sociétés nationales canadiennes-françaises, et elle vous invite en particulier à prendre part aux fêtes qui seront célébrées sous ses auspices les 23, 24, 25, et 26 juin 1909. Non seulement nous voulons rappeler à toutes les sociétés-sœurs l'anniversaire glorieux—le 75ème—de notre fondation, mais encore—on nous permettra de l'affirmer pour l'éternel honneur de Ludger Duvernay et de ses compagnons du 24 juin 1834—nous avons conscience de célébrer en même temps le point de départ et comme la naissance de toutes ces sociétés, religieuses et nationales, qui ont pour but, quelque soit leur nom, au Canada comme aux Etats-Unis, d'assurer la vie et le progrès de la nationalité canadienne-française.

L. G. A. CRESSÉ C. R.
Président du comité d'invitation et de réception.

G. A. MARSAN
Secrétaire-Général.

P. S.—Afin de faciliter les travaux du comité de réception, vous êtes prié de nous communiquer votre réponse à cette lettre avant le 15 mai prochain.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Helena Mellor Fleming, fera application au Parlement du Canada, à la prochaine session après la présente session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son mari Herbert Victor Fleming de la Cité de Milwaukee, dans l'Etat du Wisconsin, E. U., comptable autrefois de la Cité de Winnipeg, Man., pour adultère, abandon et bigamie, et pour la garde de l'enfant fruit du mariage, et une ordonnance pour son support et son entretien.

Daté le 21 d'avril, A.D. 1909.

WILLOUGHBY, PICKETT & CRAIG,
Moose Jaw, Sask., solliciteurs pour la pétitionnaire Helena Mellor Fleming.